AJAC ou Redoublement?

Par **anu27**, le **12/07/2014** à **13:40**

Bonjour tout le monde
Alors depuis hier je lis un peu tout ce qui peux se dire sur internet à propos d'AJAC et je n'arrive pas à me faire une raison.
Je suis en 1ère année de droit, et je n'ai validé que mon 1er semestre. Pour le second je suis passé aux rattrapages et ce qui m'a fait défaut est la fondamentale (droit constit) et sociologie politique j'avais décidé de pas le rattraper.Bon autant dire que ma 1ère année je l'ai trouvé difficile, et je volais pas haut dans mes notes. Je sais plus trop si je dois redoubler ou passer en L2, sachant que ma secrétaire me dit que la L2 est beaucoup plus difficile et constit est une fondamentale, donc travailler doublement plus. Dans mon entourage, beaucoup me disent de passer, mais d'autres me conseille de passer tranquillement les deux matières.
Une autre question est: à combien de nombre d'année de bourse ai-je droit en cas de redoublement?
Je vous remercie, en attendant une réponse de votre part

Par **Cedric57500**, le **12/07/2014** à **15:05**

Salut ! Je suis exactement dans le même cas que toi ! J'ai aussi validé mon premier semestre et loupé le second . Les matières qui me font défaut sont le droit civil et histoire des institutions . L'ajac m'a également été proposé . Cependant à ce que j'en ai entendu , c'est vachement difficile .
Donc du coup je suis assez hésitant aussi ! Après , il faut faire le pour et le contre . Dit toi qu'en gros , si tu choisis l'ajac , c'est quitte ou double ! Soit tu valide au moins ta première année , soit tu valide aucune des deux (et Dieu sait ce qui se passe après lol) . La plupart de mon entourage m'a aussi conseillé de passer ! Mais après sans vouloir être offensant ou quoi que ce soit , je pense pas qu'ils soient le plus à même de te conseiller la dessus si eux même n'ont pas fait d'études de droit ou universitaires en général ! Essaye de demander aux profs ce qu'ils en pensent (c'est ce que je compte faire) . Alors après je sais pas comment ça fonctionne dans ta fac , mais je sais que pour ma part , si je décide de rester en première année , j'aurais rien pendant les 5 premiers mois , du coup je compte assister aux cours magistraux de L2 , tout en révisant les cours de L1 (sauf que j'aurais pas de partiels de L2). Même si je compte vraisemblablement rester en L1 je vais encore me renseigner sur L'ajac Perso la L1 , je la trouvais pas si insurmontable ! Alors certes c'est difficile , mais après j'ai quasiment tout validé , sans forcément aller à tous les cours magistraux voir même certains TD (bon certes c'est assez prétentieux de dire ça parce que dans tous les cas je l'ai pas validé entièrement donc pas validé au final) . Donc du coup , c'est vrai que si tu trouves la L1 difficile , c'est peut être pas la meilleure solution de passer AJAC pour au final être totalement paumé(e)l'année prochaine . Encore une fois , cela n'engage que moi ! T'as peut être un

ressenti différent de tout ça !
Pour les bourses , je sais pas trop , je crois que t'as droit à un ou deux redoublement mais pas plus (si la bourse était annulée pour pour juste un redoublement , je pense pas que beaucoup d'étudiants seraient encore boursiers à l'heure actuelle ...) Voilà ! Sinon bon courage pour la suite !

Par **Dragon**, le **12/07/2014** à **18:03**

Bonjour,

selon moi, à partir du moment où on a des majeures à repasser en AJAC mieux vaut redoubler.. Surtout en L1 ou L2 car les deux années sont assez difficiles..
Tu peux passer AJAC si tu n'as que des options ; dans ce cas le risque d'échouer est limité.

Bon courage!

Par **anu27**, le **12/07/2014** à **19:25**

Bonjour et merci pour vos réponses.
Alors comme je passe mes nuits et journées a penser a cela, je me dis oui effectivement ça peut être quitte ou double, et que je redouble ou que je passe en AJAC, je me pose des questions et je vois le pour et le contre partout. Je me dis si je redouble, je passe effectivement non pas 5 mais 4 mois à rien faire, et finalement oui ta solution d'aller aux amphis est plutôt pas mal, j'y avais pas penser, et je me dis que je peux me concentrer sur les deux matières qu'il me reste, mais d'un autre côté je me dis que si je passe en 2ème année, ça peut être un mal pour un bien. Je me dis si je dois redoubler, autant redoubler la 2ème, ce qui fait qu'au lieu de redoubler pour uniquement deux matières, je peux passer en L2 et en valider quelques unes, et déjà connaître le programme de la L2 et savoir ce qu'on attend de moi, et non pas y aller l'année prochaine toute fraîche en venant de passer 2 matières. Du coup je me dis je passe en 2ème année, mais en espérant valider un maximum, mais sans forcément la valider en entière? Que me conseillez vous du coup?
Et je me dis aussi que ce sera qu'au 2ème semestre et donc je serai tranquille pour le 1er semestre à me concentrer sur les autres matières, quitte à mettre les bouchées doubles pour peut être réussir la S4 avec compensation du S3? Mais par contre je sais pas du tout je suis censé assister au cours des 2 matières manquantes? puisque je sais pas où trouver le temps, déjà que en L1 toute la semaine était chargée..Est-ce que les CM des 2 matières de ma L1 coïncideront avec les CM de la L2?
Une autre question, pensez-vous que cela est possible de passer le Semestre 3 alors que je n'ai pas validé complètement ma première année?
Je vous pose beaucoup de question, mais désolée je suis moi même un peu perdu.
Merci d'avance

Par **Cedric57500**, le **20/07/2014** à **13:24**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Pour ta dernière question je saurais pas te répondre , faut voir avec ton administration .
J'ai finalement décidé d'opter pour ce statut en ayant eu la même réflexion que toi . Si je dois recommencer une année je préfère autant que ça soit la L2 . Mais après c'est vrai que je n'affectionne pas particulièrement ce statut et je pense l'utiliser pour faire ma L2 à titre subsidiaire et réellement faire ma L1 (je pense que c'est la seule raison valable de prendre ce statut) ...

Par **Dragon**, le **20/07/2014** à **16:37**

Pourquoi "préférer redoubler la L2"? Autant ne pas la redoubler du tout ; je me disais exactement la même chose en L2 c'est pour ça que je me permets la réflexion.

Concernant tes questions ; la compensation dépend des facs, mais ton idée tient la route (compenser le S4 avec le S3) mais ça ne va pas être un long fleuve tranquille.. J'ai trouvé le S3 plus difficile que le S4 mais ce n'est que mon avis : cependant rien n'est impossible!

Si tu vas en L2 pour valider un maximum de matières, pourquoi ne pas redoubler la L1 et la valider entièrement et l'année prochaine, avoir sa L2 du premier coup?

Tu devras obligatoirement assister aux TD des matières non validées (si les matières concernées sont assorties de TD) sinon rien ne t'oblige à participer aux CM.

La L2 est la suite logique de la L1 : en L1 tu vois les bases et la méthodologie, en L2 tu consolides ces bases et tu commences à appliquer concrètement ce que tu as appris ; après je ne dis pas qu'il est impossible de réussir en passant AJAC mais c'est simplement plus difficile.

Mais comme Cédric l'a dit plus haut, votre administration sera plus qualifiée que nous pour vous répondre au mieux.

Par **Cedric57500**, le **20/07/2014** à **19:50**

C'est sur que si j'ai l'opportunité de faire d'une pierre deux coup et de valider les deux années , je ne m'en priverai pas . Sauf qu'il faut être un minimum réaliste et pragmatique .C'est peu probable de valider les deux années en même temps . Certes , je vais devoir cravacher comme un malade pendant l'année , surtout pendant le S4/S2 . Dans tous les cas , peut importe si je reste en L1 ou si je passe AJAC , le risque est là . Dans les deux cas , la validation de ma L1 n'est pas garanti .

De plus , si je décide de rester en L1 et que je la valide , même si j'assiste aux cours de L2 en dilettante le premier semestre , la réussite de la L2 après le redoublement de la L1 n'est pas garanti ... Je préfère donc prendre de l'avance en suivant "normalement" le premier semestre de la L2 et valider une ou deux petites matières que je n'aurai pas l'année d'après si possible le semestre (et si j'ai de nouveau Ajac en L2 la je la redouble par contre , parce que bon plusieurs Ajac c'est un peu bof ...) et après me concentrer quasi uniquement sur les matières

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

de L1 que j'aurais déjà bossé au préalable .

Je remet pas en question le fait que ce statut soit assez casse gueule pour ceux qui souhaitent valider les deux années en un coup . Mais ça peut être utile pour ceux qui sont bien conscients que ce n'est pas un cadeau et que le but premier de ce statut est de valider sa première année tout en permettant de prendre de l'avance sur la L2 en validant quelques matières voire l'année subsidiairement (ce qui est comme je l'ai déjà dit peu probable pour ce qui est d'avoir quelques matières de L2 , moins je pense si tu te concentres sur tes deux matières de L1 (enfin moi j'en ai deux dont une à TD). Et puis bon je peux peut être demander à mon administration de me désinscrire de l'ajac à la fin du S3 pour juste avoir le S2 (à confirmer c'est sur) ... Merci pour ce commentaire Dragon ! Ça me fait quand même du bien d'avoir l'avis d'un futur étudiant de L3 si j'ai bien compris ;)

Par **Cedric57500**, le **20/07/2014** à **20:04**

Enfin après , j'ai pas encore prévenu mon administration donc techniquement je suis pas encore officiellement en Ajac ... C'est chiant les choix fatidiques :'(

Par **Dragon**, le **20/07/2014** à **20:33**

Ce que je trouve dommage dans ton message c'est de se résigner à ne valider que certaines matières en L2.. Pourquoi ne pas essayer de tout valider? C'est tout à fait possible! (comment font ceux qui passent les rattrapages et qui ont des matières du S1 et S2 à repasser en nombre et qui valident leur année?)

Tu peux aussi prendre de l'avance en redoublant ta L1 ; pendant le S1 de ta seconde L1 tu pourras assister aux CM de la L2 sans problème. Le passage en AJAC peut être une chance pour certains mais un véritable piège pour d'autres. Quoi qu'il en soit, ta décision semble prise donc bon courage la L2 n'est pas une année facile..

Par **Cedric57500**, le **20/07/2014** à **23:58**

J'ai jamais dit que valider la totalité la L2 avec une ou deux matières de L1 n'était pas possible certains valident les deux , même s'ils sont peu il est vrai !

Mais regardes , dans les deux cas je pourrai prendre de l'avance sur la L2 en assistant aux cours . C'est du pareil au même ça revient à faire un redoublement différé (soit la L1 au pire la L2) et au mieux réussir les deux années d'un coup , ce qui n'est pas impossible mais très difficile . Cela j'en suis bien conscient ! Mais honnêtement je préfère passer un semestre 3 "à titre subsidiaire et éventuellement miser sur les rattrapages pour les matières de L2 " que de ne rien avoir du tout , ce qui est également le risque avec l'Ajac c'est vrai ! Après la plupart du temps si tout ce passe bien , c'est plutôt le premier scénario que se passe . Après ça dépendra aussi des résultats que j'aurais lors du premier semestre je pense !

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

C'est effectivement un risque à prendre . Au delà du caractère scolaire des études de droit , je pense que beaucoup de choses se jouent sur un esprit stratégique et pragmatique et pas que pour le droit au final !

Ma décision n'est pas encore totalement prise car je prends au sérieux le côté néfaste de la conditionnelle et tes commentaires , en compte ! Il est toutefois certain que je vais devoir prendre une décision et très rapidement ...

Par **Herodote**, le **21/07/2014** à **00:34**

A mon humble avis, ton raisonnement conduit à une seule solution logique, ou du moins, optimale.

Tu l'as dit toi-même, si tu redoubles, tu n'auras que quelques matières à rattraper, sur un seul semestre... Autrement dit, rien à faire le reste de l'année, et assister aux cours de L2 en candidat libre n'a pas grand intérêt derrière (si on n'a pas un examen a passer...).

Ainsi, personnellement (mon avis n'engage que moi), être AJAC te permet par exemple, tout en privilégiant les matières de L1 qu'il te reste à passer, d'au pire, repiquer ta L2 tout en l'allégeant (voir de la réussir aux repêches), et au mieux de tout valider. Cela, en sachant que la L2 est particulièrement difficile (donc, quittes à redoubler, il me paraît plus utile que ce soit la L2, bien qu'encore une fois, je connaît plusieurs AJAC qui s'en sont bien sortis).

Je ne vois, personnellement, pas ce que tu gagnerais à redoubler. Et puis, il faut de l'optimisme pour avancer dans la vie !

Par **Cedric57500**, le **21/07/2014** à **01:22**

C'est pas faux ! L'optimisme est souvent nécessaire encore faut il qu'il soit utilisé à bon escient bien sur ... Mais bon valider la L1 et la L2 me paraît un peu utopique (c'est pas un manque de confiance en soi , si certains on réussit à le faire pourquoi pas moi ? On est tous humain après tout ! Mais bon mieux vaut se parer à toute éventualité)

Par **Ezechiel**, le **21/07/2014** à **08:08**

En ce qui me concerne, je remarque que tu as tout l'été pour revoir les matières de L1.

Tu as l'avantage de connaître les sujets de dissert ou cas pratiques que tu auras en TD, du moins les thèmes sont tjs les mêmes, alors cela te prendra moins de temps à les travailler.

Je ne vois donc aucun intérêt à envisager un redoublement.

Le droit constit, il n'y a pas de secret, il faut apprendre le cours, si le second semestre est comme pour moi, sur la Vème Rép, il suffit de revoir les bases (mementos sur la Vème Rép

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

m'a beaucoup aidé) et un ouvrage très court à titre d'exemple - non partisan ^^ - sur celle-ci de Bastien Francois, avec les pistes de réflexions fondamentales à avoir sur la Ve Rép.
- Lire les annales corrigés permet de réfléchir aux problématiques (annales 2012 Dalloz droit constit contient tout ce dont tu as besoin...)
- Prépare un plan détaillé par thème à l'avance pour la rentrée par exemple. Il suffira de le modifier en fonction du titre que le chargé de TD donnera.
Avec cette méthode, tu peux valider un 14, voire 15 en TD, quelques points à obtenir en plus au partiel et c'est terminé^^

Si tu as la possibilité de changer d'option, socio politique pour une autre. Du moins si cela te convient, pour une matière telle que l'histoire des institutions pour laquelle connaître le cours suffit, là tu ne peux pas te planter.

Si avec cela ta note est inférieure à 10, c'est que tu ne maîtrises pas la méthodologie :/

Je t'invite donc à suivre la méthode du Dlachait.
Avec tout ça, si tu te plantes, on fera une soirée vaudou, magie noire et tout le tralala t'inquiète :p

Bon courage!!!!

Par **Yann**, le **21/07/2014** à **11:23**

Statistiquement, il est difficile de réussir sa deuxième année en trainant des matières à rattraper de 1ère année, surtout s'il s'agit de fondamentales. Les AJAC redoublent donc plus que les autres leur deuxième année.

Ceci étant, sur un dossier un redoublement en deuxième année passe mieux qu'en première.

Pour avoir été dans cette situation, j'avais à l'époque choisi de passer AJAC.

Par **Pryde**, le **21/07/2014** à **18:54**

"Ceci étant, sur un dossier un redoublement en deuxième année passe mieux qu'en première. "

Vous m'apprenez quelque chose, là...
J'ai toujours cru que c'était l'inverse.
Un de nos professeurs avait même qualifié de "normal" le fait de redoubler en première année...

Par **Yann**, le **22/07/2014** à **08:06**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

La deuxième année passe toujours comme étant plus difficile que la première...

Par **yanos**, le **22/07/2014** à **09:30**

AJAC et avoir à repasser des matières fondamentales de la L1 est très difficile, je conseille le redoublement.

Par **H-île**, le **08/07/2015** à **12:28**

Bonjour, je me retrouve exactement dans la même situation que vous il y a un an. En effet, je me suis réorientée en cours d'année et je n'ai donc validé que le 2eme semestre.
Avec le recul, que me conseillez-vous? Ajac? Redoublement ?
Ca serait vraiment sympa de votre part de partager votre expérience :)

Par **Yn**, le **09/07/2015** à **09:48**

Le doublement me paraît la meilleure option, ne serait-ce parce que tu pars sur de bonnes bases. L'AJAC, c'est l'incohérence qui peut te suivre pendant toute ta licence.

Mieux vaut arguer d'une réorientation - perdre une année - et débuter le cursus normal plutôt que de s'embourber dans ce statut qui est une aberration.

Crois-en mon expérience d'étudiant, et surtout d'enseignant, l'AJAC ne mène généralement à rien de bon, à court comme à moyen terme.

Par **H-île**, le **10/07/2015** à **00:58**

Mais pour les sélections en master ça ne fait pas mauvais effet de dire qu'on a préféré redoubler plutôt que de tenter l'ajac ?

Par **Yn**, le **10/07/2015** à **09:35**

Non, surtout quand tu as effectué une réorientation en cours d'année. L'AJAC signifie étudiant ajourné mais autorisé à continuer, c'est-à-dire que tu n'es pas jugé au niveau, mais que l'on autorise la poursuite au niveau supérieur. Ce n'est pas un cadeau pour les étudiants, c'est un statut politique qui vise - maladroitement - à diminuer le taux d'échec en L1. Tout le monde trouve ce statut aberrant, et il a d'ailleurs été supprimé dans plusieurs universités.

Enfin, concernant les M2, tu as largement le temps de voir venir. Seuls les bons M2 réalisent

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

des entretiens, et encore pas tous.

Les étudiants invités aux entretiens ont forcément de bons résultats, la sélection s'opère sur d'autres critères.

Par **Emillac**, le **10/07/2015** à **13:34**

Bonjour,
[citation]**Bonjour01 a écrit :**
Mais pour les sélections en master ça ne fait pas mauvais effet de dire qu'on a préféré redoubler plutôt que de tenter l'ajac ?[/citation]
Parce que vous ne savez pas vous [s]vendre[/s] !
D'ailleurs, "Ajourné mais" signifie, en fait, "Redoublant mais"
Bien sûr, si vous dites "J'ai préféré redoubler parce que j'ai eu peur de...", c'est pas très bon.
Construisez-vous plutôt un argumentaire prouvant que, dans votre cas, redoubler était beaucoup plus rationnel et plus intelligent que de tenter l'AJAC et vous verrez, ça passera.

Et vous le savez, vous, si tel ou tel grand ténor du barreau parisien n'a pas redoublé au moins une fois, au cours de ses études ?

Par **Dna**, le **10/07/2015** à **16:52**

Bonjour,
Je te conseillerais de redoubler. Ce ne sera pas une année de perdu si tu sais mettre à profit ton temps libre. Sachant que tu auras un semestre où tu n'aura pas à aller en cours, profites-en pour travailler ou faire des stages par exemple. Ce sera toujours un plus dans ton dossier.

Par **H-île**, le **13/07/2015** à **13:35**

Mais vous ne pensez pas que, quitte à redoubler il vaut mieux le faire en L2 ?Je veux dire par là, passer AJAC, valider le s1 et valider un maximum de choses en L2 et redoubler cette année là si jamais ça ne marche pas..

Par **Dna**, le **13/07/2015** à **13:46**

A mon avis ce sera mal vu car vous accumulerez 2 redoublements au lieu d'un seul et ça prouverais aussi que vous n'avez pas su gérer votre AJAC.

Par **H-île**, le **13/07/2015** à **13:52**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

C'est vrai, vous n'avez pas tord...enfin tout dépendra de la personne devant laquelle je tomberai pour les sélections...je vais commencer à préparer mes arguments je crois ;)

Et autre chose. Ma famille veut que je parte en Angleterre au s2 si jamais je redouble, et ce pour améliorer mon anglais. Vous pensez que c'est une bonne idée ? J'ai peur de "lâcher prise" et de ne plus être dans l'ambiance de travail à la rentrée 2016 mais également d'oublier toutes les connaissances acquises en droit pour la L2...

Par **marianne76**, le **13/07/2015** à **13:54**

Bonjour,
Tous les étudiants que j'ai pu avoir qui sont passés par l'AJAC l'ont ensuite regretté, ils trouvent que ce n'est pas un cadeau et que c'est vraiment trop lourd. Sans compter le fait que parfois les examens de L1 et de L2 se chevauchent et qu'ils ont alors le sentiment d'avoir travaillé pour rien. Voilà le ressenti de mes étudiants et j'ai le recul de plusieurs années.

Par **Flogue**, le **14/07/2021** à **16:57**

Bonjour. Étant étudiante en L1 psychologie j'ai réussi la deuxième session mais pas la première. J'ai une annotation AJRE air Comment faire pour être AJAC pour Université d'Aix en provence . Merci infiniment pour vos réponses

Par **Isidore Beautrelet**, le **15/07/2021** à **07:50**

Bonjour

Chaque faculté à ses propres règles. Il faut donc contacter la scolarité.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés